



CONSEIL COMMUNAL
ÉCLÉPENS

Résumé des décisions de la séance du Conseil communal

Séance du 22 mars 2018 à 19h30, salle du Conseil, Eclépens

32 membres présents, 13 excusés et 0 absent

Ordre du jour :

1. Opérations statutaires
2. Communications de la Municipalité
3. Préavis Municipal 01/18 : **Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 400'000.- pour la réfection de l'étanchéité de l'abri PC II – Rapille-Dessous et la réfection du sol de la place de jeux et de son aménagement**
4. Prise en considération du Postulat A .Aebischer
5. Communications des délégués des associations intercommunales
6. Propositions individuelles
7. Communications du bureau

L'ordre du jour a été modifié en début de séance pour y inclure le point 4

Acceptés = 27

avis contraires = 3

abstentions = 1

3. Préavis Municipal 01/18 :

Après la lecture du rapport de la commission des finances et d'urbanisme, toutes deux unanimement favorable au préavis, le Conseil a approuvé le préavis 01/18

:

Acceptés = 28

avis contraires = 1

abstentions = 2

4. Prise en considération du postulat A. Aebischer: **Postulat concernant construction « caserne, abri, voirie »**

A la suite de la lecture du postulat de M. Aebischer le Conseil a décidé que ce postulat est recevable.

Acceptés = 29

avis contraires = 1

abstentions = 1

Le conseil a ensuite décidé de prendre en considération ce postulat est de l'envoyer à la Municipalité afin qu'elle rédige un rapport sur cette affaire.

Acceptés = 23

avis contraires = 6

abstentions = 2

Le président

François Reymond

Eclépens, le 25..03.2018